



Hochana Rabba, Chémini Atsérét, Vézot Haberaha (48)

Hochana Rabba : Le Rokéa'h (Bamidbar 29,6) fait remarquer que le mot «**kémishpatam**» (selon leur jugement) n'est utilisé que deux fois dans la Torah : En référence à Roch Hachana (Bamidbar 29,6); En référence au septième jour de Souccot (Bamidbar 29,33). Cela nous enseigne que de même que Roch Hachana est un jour de jugement, de même le septième jour de Souccot, Hochana Rabba est un jour de jugement.

Selon la Loi Orale, ce jugement est limité à la quantité de précipitations de pluie qu'il y aura pendant l'année à venir (guémara Roch Hachana 16a). Selon le **Zohar**, ce jour d'Hochana Rabba est l'apogée du jugement rendu à Roch Hachana, et c'est le moment où les jugements de la cour Céleste sont envoyés afin d'être mis en application dans le monde.

Selon **Rabbi Zalman Sorotzkin** (Oznaïm la Torah), Hachem dans Sa grande miséricorde accorde une nouvelle chance à tous ceux qui n'ont pas pu mériter un bon jugement à Roch Hachana et à Kippour.

En célébrant Souccot dans la joie, nous avons la possibilité de revenir vers Hachem par amour, ce qui transforme nos fautes en mérites. Ceci a la faculté de changer totalement le jugement de Yom Kippour, qui est plus fait par crainte. En effet, notre montagne de fautes est devenue une montagne de mérites. Plus qu'aucun autre jour dans l'année, à Roch Hachana et à Hochana Rabba nous recherchons Hachem dans nos prières. A Roch Hachana, tous les juifs sont rassemblés afin d'entendre les sonneries du Shofar ; à Hochana Rabba, tous les juifs sont réunis avec une botte de branches dans la main. (guémara Yérouchalmi Roch Hachana 4,5). Le 25 Elloul, D. a créé le monde. Hochana Rabba a lieu 26 jours après. Le nombre 26 est la valeur numérique du nom de D. (Tétragramme).

Aux Délices de la Torah

Chémini Atsérét : Selon le **Gaon de Vilna**, les quatre premiers versets du Chir HaChirim correspondent aux 4 fêtes dans l'ordre : « Cantique des Cantiques » (v.1) : c'est Pessa'h, lorsque les juifs chantent des louanges à Hachem pour les avoir délivrés de leur esclavage ; qu'Il me prodigue les baisers de Sa bouche » (v.2) : c'est Chavouot, lorsque Hachem parle aux juifs directement en donnant la Torah ; une huile aromatique [de

sacrifice au Temple] ... c'est pourquoi les jeunes filles sont éprises de toi » (v.3) : c'est Souccot, lorsque les 70 sacrifices de taureaux sont amenés au Temple, au nom des 70 nations du monde « Le roi m'a conduit dans ses appartements » (v.4) : C'est Chémini Atsérét, qui est l'accomplissement du cycle des fêtes de l'année. Selon le Gaon de Vilna, Chémini Atsérét se résume par : « Hachem m'a conduit dans ses appartements ». En tant qu'aboutissement de toutes les fêtes, c'est un moment d'énorme proximité, d'intimité extrême avec Hachem.

Le nom « Chémini Atsérét » provient du mot : « atsar » (retenir), car Hachem nous retient près de Lui pour un jour supplémentaire. Rachi (Pin'has 29,36) rapporte que : Après Roch Hachana, Yom Kippour, les 7 jours de Souccot, Hachem dit à Israël : Restez encore un peu chez moi ! C'est là une expression d'amour, comme des enfants prenant congé de leur père, lequel leur dit : « Votre départ m'afflige, restez encore un jour ! Rachi (Emor 23,36) enseigne également que Hachem nous dit : « Je vous retiens chez moi. »

C'est comme un roi qui aura invité ses enfants à un festin pendant plusieurs jours. Lorsque le moment est venu pour eux de prendre congé, il leur dit : « Mes enfants ! Restez s'il vous plaît encore un jour chez moi ! Votre départ m'est pénible ! » (guémara Soucca 55b) Mais on peut s'interroger : pourquoi, n'y a-t-il pas un tel jour pour les autres fêtes : Pessa'h et Chavouot ?

Le **Hizkouni** répond que c'est comparable à un roi qui invite ses enfants à son palais plusieurs fois dans l'année. A la fin de leur première visite, le roi demande : « Quand allez-vous revenir ? Les enfants de répondre : « dans 50 jours », et le Roi les renvoie dans leur maison en paix. Lorsqu'ils viennent lui rendre visite une deuxième fois, le roi interroge également la date de leur prochaine venue, et ils lui répondent : « dans quatre mois ». Cette fois aussi le roi les renvoie en paix. Pendant leur troisième visite, les enfants lui répondent qu'ils ne pourront pas revenir avant six mois.

Cette fois, le roi leur dit : « Cela m'est trop difficile d'être loin de vous pour si longtemps. S'il vous plaît restez un jour de plus ». De la même façon, après Pessa'h il y a seulement 50 jours jusqu'à la prochaine fête : Chavouot, et entre Chavouot et Souccot, il y a une distance de quatre mois, ce qui est soutenable. En revanche, entre Souccot et Pessa'h,

il y un espace de six mois, et Hachem trouve difficile cette si longue séparation avec nous ...

Le nom « Chémini Atsérét » provient du mot : «atsar» (retenir). Le **Yisma'h Israël** dit qu'il faut garder, retenir les belles pensées et intentions que nous avons durant ces Yamim Tovim. Selon le **Beit Avraham**, il faut retenir du temps afin de nous examiner et de se remémorer de tout ce qu'on a pu vivre pendant ces jours de fête. On fait le point sur cette période, sur les bonnes résolutions que l'on a prises, et sur comment on va s'en trouver positivement influencé pendant l'année à venir.

Aux Délices de la Torah

Vé Zot haberakha

וזאת הברכה אשר ברח משה איש האלוקים את בני ישראל לפני מותו. (לג, א)

Voici la bénédiction dont Moché, l'homme de Dieu, bénit les enfants d'Israël avant sa mort (33,1)

Le **Midrach** (Psikta de Rav Kahana) commente ce verset en disant : « Quiconque s'exprime en prenant la défense des juifs est élevé. Nous avons la preuve de **Moché**, qui n'a été appelé « l'homme de D. », qu'à partir du moment où il a parlé pour prendre la défense des juifs ». Toute personne peut trouver en autrui des défauts. La vraie grandeur est d'y voir les bons côtés, d'en prendre la défense, à contrecourant de la tendance naturelle, humaine de rabaisser autrui pour mieux chercher à se grandir

Aux Délices de la Torah

וירא משפטיו ליעקב ותורתך לישראל (לג, י)

Ils enseigneront tes lois à Yaacov, et ta Torah à Israël (33, 10)

Rabbi Sassi Ben Houati HaCohen Zatzal, a dit : Lorsque que Hachem s'apprêtait à donner la Torah aux Béné Israël, les anges s'interposèrent. Ils revendiquèrent que la Torah leur revenait de droit ! En effet une **Halakha** stipule que si un homme désire vendre son champ et que plusieurs acheteurs se proposent de l'acquérir, il doit accorder la préséance au voisin le plus proche du champ, lui permettant ainsi d'agrandir son domaine. C'est ce qu'on appelle: **Ben Hametsar**. Les anges argumentèrent donc qu'étant plus proches de Hachem que les **Bné Israël**, ils avaient la priorité, et que la Torah leur revenait.

Mais leur argument fut repoussé, car s'il est vrai que le voisin a la préséance, une personne toutefois passe avant lui, il s'agit de l'associé. Ainsi, si les **Bné Israël** prouvaient qu'ils étaient associés de Hachem, ils pourraient mériter de recevoir la Torah. Et bien voilà ce que **Hazal** nous dévoilent

(chabbat 10 a) : Tout juge qui émet un jugement vrai..... est considéré comme l'associé de Hachem dans la création du monde. Donc, à la condition que nous nous efforcions d'appliquer des jugements de vérité, nous serons considérés comme les associés de Hachem, et nous aurons la préséance sur les anges afin de recevoir la Torah.

C'est ce que nous transmet notre verset: « **Ils enseigneront tes lois à Yaacov** » Si les **Béné Israël** tranchent la loi comme il se doit, avec justice et vérité, ils deviendront les associés de Hachem et alors: « **Ta Torah à Israël** ». Ils pourront mériter la Torah.

Léket Elihaou

Dicton :

Si vous ne savez pas pour quoi vous êtes capable de mourir, alors vous ne savez pas pour quoi vous vivez.

Rabbin Noah Weinberg

Halakha :

Le soir de **Chémini Atsérét**, et la journée du lendemain, on mange dans la **Soucca**, mais sans dire la bénédiction. Pour ce qui est de dormir, ce soir-là dans la **Soucca**, certains disent que ce n'est pas nécessaire, et tel est l'usage. Il convient pourtant de s'imposer d'y dormir.

A **Simhat Torah**, il est d'usage, dans de nombreux endroits que les Cohanimes bénissent le public à **Chaharit** et non à **Moussaf**. En effet on craint qu'à **Moussaf** ils n'aient bu du vin.

Abrégé du Choulhane Aroukh

Chabbat Chalom Hag Sameah!

יוצא לאור לרפואה שלימה של רפאל יהודה בן מלכה, גילברט יפה בת מרים. זרע של קיימה למרים ברכה בת מלכה ואריה יעקב בן חוה. לעילוי נשמת של גינט מסעודה בת ג'ולי יעל, לעילוי נשמת שלמה בן משה. עמנואל בן ארנסט אברהם.

